

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans JOURNAL QUOTIDIEN. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited PUBLISHERS. Col. HUGUES J. DE LA VERGNE PRESIDENT ET EDITEUR. H. BEGUE, JR. GERANT. Phone Main 3487.

Bureaux: 520 rue Conti, entre Deschamps et Chartres. Entered as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

Prix de l'abonnement EDITION QUOTIDIENNE. Pour les Etats-Unis: Un an \$7.50, six mois \$4.50, trois mois \$2.50, un mois \$1.00.

EDITION SEMAIDAIRE. Pour les Etats-Unis: Un an \$12.00, six mois \$7.00, trois mois \$4.00, un mois \$1.50.

EDITION DU DIMANCHE. Pour les Etats-Unis: Un an \$12.00, six mois \$7.00, trois mois \$4.00, un mois \$1.50.

AMUSEMENTS. TULANE. — Robert Edeson dans "His Brother's Keeper." Matinée à 2 h. Ce soir à 8 h.

Le Tribunal COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès. Chas. F. Briehm vs. Texas and Pacific Railway Co., dommages, \$15,000; Acme Sand and Gravel Co. vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, pour annulation d'un contrat; Mme Henry Schenck vs. M. et Mme Louis P. Caissac, dommages, \$1,906; Nat. Cash Register Co. vs. Frank Frey, réclamation, \$980.50; Joseph Green vs. J. Catalane, pour des billets, \$275; Standard Brewing Co. vs. Rufus C. Bush, reconnaissance d'un jugement, \$3,652.50; Nat. Brewing Co. vs. Cambra Bros., pour un billet, \$600; Chubb and Son, vs. Geo. Gearhart, pour des billets, \$464.50; Mme Alphonsine Chaplain vs. Frank A. Riehlmann, son époux, divorce; J. B. Camors & Co. vs. Anthony Dimiceli, réclamation, \$140.97; J. S. Schlikskoffsky vs. D. E. Rowland, saisie provisoire, \$116; Eugene Blandone vs. Edward Blanchard, divorce; Henry Ferguson vs. Mamie Mitchell, divorce; St. Charles Hotel Co. vs. Filéud & Co., et als, réclamation, \$666.64; H. D. Snell vs. Alfred S. Amer & Co., Ltd., réclamation, \$1,081; H. L. Easley vs. Alfred S. Amer & Co., Ltd., réclamation, \$125.81; Mlle Marie Werling, épouse de John T. Wilson vs. William W. Barker, pour diffamation, \$7,500.

Successions. Les successions suivantes ont été ouvertes mardi: Mlle Andrea F. Labarre, Marie Céleste Bugel, épouse de Wm. Francis Salier. Charles D. Coleson, demande l'émancipation.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LOIN DES AUTRES

Par TANCREDE MARTEL. La Cité — qu'il ne faut pas confondre avec la ville — commence après le canal; elle se compose d'une unique rue, au bout de laquelle on passe l'Ourcq sur un petit pont de bois. On laisse sur sa gauche la mairie, bâtie dans un faux style romain, abritant sous un fronton la statue du grand homme local, le poète Jean Bruyères, et l'on entre dans la rue Pomparde, à laquelle succède bientôt la rue Saint-Vaast, autrefois rue de la Pescherie. Les environs sont parsemés, un peu partout, de jolies villas qui dénotent une bourgeoisie amie du calme. L'une de ces constructions pacifiques, presque toutes flanquées d'un colombier, surmonté d'une girouette de cuivre, était habitée par la mère de Julien Sorbier. Elle vivait là, servie par sa vieille gouvernante Honorine et son jardinier, — le mari et la femme, — heureuse de la gloire de son fils, por-

Le suicide est identifié. Le malheureux qui s'est suicidé lundi soir, en se jetant sous un tramway, rue Canal, entre Bourgogne et des Romparts, a été identifié hier par Peltier, commis de bar, comme étant celui de C. H. Quigley, d'Indianapolis, Ind., qui rôdait en ville depuis plusieurs mois. M. B. Quigley, d'Indianapolis, a été avisé du suicide de son frère.

Départ du Cardinal Gibbons. Son Eminence le cardinal Gibbons, après un court séjour à la Nouvelle-Orléans, a quitté la ville à destination de Baltimore. Il a été accompagné à la gare par son frère, M. John T. Gibbons, et plusieurs amis.

Bureau de l'Etat Civil

Naissances. Mme Louis Meyl, Sr., un garçon, 1555 Nord Tonti. Mme Theodore Zeringell, un garçon, 1511 Arts. Mme Irwin Joyce, une fille, 2849 Sad Robertson. Mme William Morris, une fille, 3226 Ste. Anne. Mme John Hannon, un garçon, 1031 Baronne. Mme Aleck Parincier, un garçon, 1620 Banks. Mme Joseph Francis, une fille, 1201, St. Antoine. Mme Paul Standige, une fille, 1531 Religieuses. Mme Sidney McMahon, un garçon, 2116 Philip. Mme Edmond Gueringer, une fille, 1669 Nord Miro. Mme Bunott Ott, une fille, 618 Septième. Mme Joseph White, une fille, 8327 Maple. Mme Davie Briggs, un garçon, Hôpital de la Charité.

Mariages.

John Credo et Mlle Aline Jones. Manuel Solis et Mlle Marcelus Leonard. William Leonhardt et Mlle Mildred Hofmke. Jefferson Savoie et Mlle Catherine Filipozza. Sidney McCabe et Mlle Stella Savoy. Willie Gordon et Mlle Alberta White.

Décès.

Mme Veuve J. H. Harris, 46 ans. Michael Dunn, Jr., 27 ans. Joseph Davie. Mme E. F. Moton, 81 ans, 2661 Le-pape. Sarah Shotwell. Mme Veuve Eliza Socola, 71 ans, 77 Morgan Boulevard. John Wetzpl. John Hobbs, 58 ans, Old Basin Canal. Mme Veuve Ellen Fagan, 85 ans, 2505 Marengo. Matthew Allen, 73 ans, 1423 State. Julius Burns, 37 ans. Mme Veuve Michael Hughes. Samuel Gorgas, 35 ans. Merrill Hall, 51 ans. Leon Soles, 78 ans. Joseph Thorning, 54 ans. Lovinia Robinson, 59 ans, 1416 Gasquet. Seretta Larche, 8 months, 1825 Ste. Anne. Sœur Mary of St. Marine (Mary Gallagher), 41 ans, Couvent du Bon Pasteur. Corinne Walker, 62 ans, 1504 St. Louis. James Martin, 1 an, Hôpital de la Charité. John George, 50 ans, Hôpital Presbytérien.

ACCIDENT D'AUTOS.

Voitures brisées et cinq hommes blessés.

Hier matin à 11 heures, à l'intersection des avenues St. Charles et Carroll n. cinq hommes ont été blessés, lorsque deux voitures automobiles se sont tamponnées et ont été complètement démolies. Les blessés sont: Howard N. Moody, sous-entrepreneur de construction, 1311, rue Lowerline, blessé à la tête; J. C. Jones, plombier, 4331, rue Webster, blessé à la tête et aux côtés; Frank Copp, électricien, fracture probable au crâne; J. C. Smith, 746, rue Baronne, mécanicien, diverses contusions; Arthur T. Rudkin, 1627, rue Troisième, chauffeur, de F. S. Weis, fracture probable du crâne. Rudgin fut lancé dans l'air, et renversa deux piétons qui attendaient un tramway de l'autre côté de l'avenue; un de ces derniers a été légèrement blessé en tombant sur la chaussée. Rudgin pilotait une auto à huit places appartenant à Fred. S. Weis, 1807 avenue Palmer, et était seul dans la voiture, et l'autre voiture était conduite par Howard N. Moody, avec lequel étaient Jones et Smith. La police a ouvert une investigation.

Disparition d'un garçon.

La police fait des recherches pour retrouver Arthur Moran, 31 ans, 2221, rue Baronne, qui a disparu depuis samedi soir. Moran est le fils du capitaine Bat Moran. Signalement: 5 pieds 8 pouces de taille; portait un complet serge bleu, chapeau vert, et souliers noirs. Adresser toute information au chef de police.

ACCIDENT D'AUTOS. Décès de M. Emile Perrilliat.

M. Emile Perrilliat, membre d'une des familles les plus vieilles et distinguées de la Louisiane, est mort hier matin, après une maladie de trois jours, et ses funérailles auront lieu aujourd'hui. Le cortège funéraire partira de la résidence de son frère, le général Arsène Perrilliat, au No. 2714, avenue St. Charles, et les dépouilles mortelles seront inhumées au cimetière St. Louis No. 1.

M. Perrilliat était né à la Nouvelle-Orléans, et âgé de 61 ans. Il avait été éduqué aux écoles de la ville, et s'était lancé très jeune dans les affaires, avec son frère, feu Charles Perrilliat. Il y a quelques années, lorsque le général Perrilliat avait organisé la "Hercules Engineering and Contracting Company", M. Emile Perrilliat avait été nommé président de la compagnie, et le fut jusqu'à sa mort. M. Perrilliat n'était jamais marié. Il était affilié au Chess, Checkers and Whist Club, et autres clubs sociaux. M. Perrilliat était le fils de M. Victor Perrilliat et sa mère était née Mlle Marie Lise Blanc. M. Perrilliat laisse un frère, le général Arsène Perrilliat.

Des cas de variole.

Le Dr. Stephen W. Stafford, surintendant de l'Hôpital de Charité, a officiellement annoncé hier, que cinq infirmières, trois servantes, deux bébés, et un homme de couleur, atteints de la petite vérole, avaient été envoyés à l'hôpital d'isolement. Il y quatre cas suspects sous surveillance. Les chambres des dames, contenant plus de cent personnes souffrant de diverses maladies ont été mises en quarantaine.

Une arrestation peu courtoise.

Mlle Marcelle Mand t, qui avait été arrêtée pour avoir vendu deux cartes postales, à l'Hôtel St. Charles, où elle est employée, a été relâchée hier sous un cautionnement de \$250 pour répondre de sa comparution devant la cour. Le surintendant Reynolds a donné l'ordre de ne plus arrêter à l'avenir aucune femme pour violation de la loi du dimanche, des affidavits seront déposés contre elles.

Affaires prospères de la ville.

Le commerce de la Nouvelle-Orléans, grandit graduellement avec les villes littorales du Mexique. Plusieurs firmes ont acheté hier une grande quantité de marchandises, entre autres, Ramon Junco, de C. ne y Junco, de Tampico, a fait un achat se chiffrant à \$20,000. De grands achats ont été également faits par Ambrosia Cervera, de Cervera Solis Hijos, et Antonio Perez Ramirez, de Merida, Yucatan.

Pas de musique de café-concert.

Le commissaire Newman ayant insisté que toute personne a le droit d'avoir la paix dans sa demeure, a ordonné la révocation de la patente de musique du restaurant Tranchina, au coin de l'avenue Howard et Carondelet. Le commissaire a déclaré qu'il ne tolérera pas à ce que l'on joue de la musique dans les restaurants situés dans le quartier des résidences.

Un voleur de haute volée.

Winfield Halbeck, qui avait été arrêté sous l'inculpation d'avoir volé deux valises appartenant au Dr. J. H. Morrow, à l'Hôtel Lafayette, prétend être le fils du major Walter F. Halbeck, officier retiré de l'armée, et le neveu de M. Garrison, ancien secrétaire de la guerre. Halbeck déclara s'être évadé de l'asile des aliénés "Elizabeth", à Washington, D. C., et demande à être renvoyé à l'asile.

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL. Observations prises mardi à 4 heures du soir. MERCREDI 7 mars, 1917. Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs — Temps couvert et moins froid mercredi; légers vents du sud. Pour la Louisiane — Temps pluvieux et moins froid mercredi; clair et frais, jeudi.

TEMPERATURE. La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermomètre du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit du nouvel Hôtel des Postes, était comme suit: 7 a. m. 43; 9 a. m. 47; 11 a. m. 52; 1 p. m. 56; 3 p. m. 56; 5 p. m. 56. Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 6 mars à la Nouvelle-Orléans: 7 a. m. 49 NE-5; 9 a. m. 57 SE-8.

LETRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page. L'envoi en captivité des Belges et des Français du nord. Non, alors de quoi se mêle-t-il? Dans une forme familière et un peu simpliste, telle est l'opinion de divers cotés. Il est certain que l'homme qui n'a pas osé dire clairement: "Celui qui a déclenché la guerre et les traités au bas desquels toutes les nations ont mis leur signature, celui-là a commis un crime international dont il doit tout d'abord se repentir." Celui-là est condamné au silence et quand il ne craint pas de dire que seul il peut parler de paix, on se demande s'il a conscience du rôle que devra remplir demain le médiateur qui lui révo d'être.

Il y a une doctrine de Monroe, soutenant que les affaires américaines ne regardent que les américains; est-ce qu'on ne pourrait pas l'appliquer en Europe et se rappeler que ceux-là seuls qui ont exposé leur existence et versé leur sang savent où et comment ils entendent arrêter leurs sacrifices et leur effort. Dans les sphères officielles on tient un autre langage dicté par les nécessités diplomatiques, mais dans le grand public ou exprime sans détour les sentiments de bon sens que je résume en quelques mots.

LA GUERRE EN EUROPE.

Dépêche Spéciale à l'Abelle. Paris, 6 mars. — Le gouvernement français somme l'Allemagne de répondre immédiatement et sans ambages à la proposition touchant le traitement réciproque des prisonniers de guerre. Il est formellement démenti que les Français exposent les prisonniers allemands sur la ligne du feu et en conséquence les représentés que les Teutons ne usent envers les prisonniers français sans aucune raison d'être. Done la France tenant, selon les statuts de la loi internationale que l'Allemagne se prête à une entente immédiate au sujet du traitement réciproque des prisonniers de guerre.

ECHOS DU VIEUX MONDE

Suite de la 1ère page. D'après le "Belgische Dagblad" (numéro du 20 janvier 1917, le coût de la vie à Bruxelles augmente de plus en plus. Une bougie vaut 1 fr. 50; 1 kilo de graisse, 25 francs; une paire de bas de femme, 12 fr. 50; une paire de bas d'enfants 4 fr. 50; un peloton de fil, 2 francs; des bottines de femme, 50 francs; — et encore n'obtient-on pas tout cela comme l'on veut. Ça n'empêche pas que les Allemands ayant affiché la réponse des Alliés aux offres de paix allemandes, leur avis fut orné de suite, sous le nom de von Bissing, d'un caractère: "Nous ne voulons pas de votre paix!"

Quatre individus arrêtés pour acte malicieux.

James Hill et Walter Zirkenback, inculpés d'avoir par malice sectionné des fils électriques et causé d'autres dégradations dans la bâtisse en voie de construction au No. 121, Nord St. Patrick, appartenant à Mme René Sarazin, se sont constitués prisonniers. Les dégâts se montent à 500 dollars. Ralph H. Stephens, 2035, avenue Lafayette, et Richard Wagner, 1884, avenue Gentilly, leurs complices, ont été également arrêtés.

Nègre insolent est condamné.

Le nègre James Payne, 2116, rue Thalia, qui avait insulté Mlle Margaret McAuliffe, 1092, rue Annonciation, a comparu hier devant la cour, et a été condamné par le recorder John J. Fogarty, à l'amende de 75 dollars, ou 90 jours de prison.

Le feu. — Pertes \$1400.

La bâtisse à la traversée de la voie de l'Illinois Central et avenue Carrollton, habitée par Edw. Reynolds, a été consumée par un incendie, causant des pertes de \$1,400.

LETTRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page. L'envoi en captivité des Belges et des Français du nord. Non, alors de quoi se mêle-t-il? Dans une forme familière et un peu simpliste, telle est l'opinion de divers cotés. Il est certain que l'homme qui n'a pas osé dire clairement: "Celui qui a déclenché la guerre et les traités au bas desquels toutes les nations ont mis leur signature, celui-là a commis un crime international dont il doit tout d'abord se repentir." Celui-là est condamné au silence et quand il ne craint pas de dire que seul il peut parler de paix, on se demande s'il a conscience du rôle que devra remplir demain le médiateur qui lui révo d'être.

Il y a une doctrine de Monroe, soutenant que les affaires américaines ne regardent que les américains; est-ce qu'on ne pourrait pas l'appliquer en Europe et se rappeler que ceux-là seuls qui ont exposé leur existence et versé leur sang savent où et comment ils entendent arrêter leurs sacrifices et leur effort. Dans les sphères officielles on tient un autre langage dicté par les nécessités diplomatiques, mais dans le grand public ou exprime sans détour les sentiments de bon sens que je résume en quelques mots.

LETRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page. L'envoi en captivité des Belges et des Français du nord. Non, alors de quoi se mêle-t-il? Dans une forme familière et un peu simpliste, telle est l'opinion de divers cotés. Il est certain que l'homme qui n'a pas osé dire clairement: "Celui qui a déclenché la guerre et les traités au bas desquels toutes les nations ont mis leur signature, celui-là a commis un crime international dont il doit tout d'abord se repentir." Celui-là est condamné au silence et quand il ne craint pas de dire que seul il peut parler de paix, on se demande s'il a conscience du rôle que devra remplir demain le médiateur qui lui révo d'être.

Il y a une doctrine de Monroe, soutenant que les affaires américaines ne regardent que les américains; est-ce qu'on ne pourrait pas l'appliquer en Europe et se rappeler que ceux-là seuls qui ont exposé leur existence et versé leur sang savent où et comment ils entendent arrêter leurs sacrifices et leur effort. Dans les sphères officielles on tient un autre langage dicté par les nécessités diplomatiques, mais dans le grand public ou exprime sans détour les sentiments de bon sens que je résume en quelques mots.

LA GUERRE EN EUROPE.

Dépêche Spéciale à l'Abelle. Paris, 6 mars. — Le gouvernement français somme l'Allemagne de répondre immédiatement et sans ambages à la proposition touchant le traitement réciproque des prisonniers de guerre. Il est formellement démenti que les Français exposent les prisonniers allemands sur la ligne du feu et en conséquence les représentés que les Teutons ne usent envers les prisonniers français sans aucune raison d'être. Done la France tenant, selon les statuts de la loi internationale que l'Allemagne se prête à une entente immédiate au sujet du traitement réciproque des prisonniers de guerre.

ECHOS DU VIEUX MONDE

Suite de la 1ère page. D'après le "Belgische Dagblad" (numéro du 20 janvier 1917, le coût de la vie à Bruxelles augmente de plus en plus. Une bougie vaut 1 fr. 50; 1 kilo de graisse, 25 francs; une paire de bas de femme, 12 fr. 50; une paire de bas d'enfants 4 fr. 50; un peloton de fil, 2 francs; des bottines de femme, 50 francs; — et encore n'obtient-on pas tout cela comme l'on veut. Ça n'empêche pas que les Allemands ayant affiché la réponse des Alliés aux offres de paix allemandes, leur avis fut orné de suite, sous le nom de von Bissing, d'un caractère: "Nous ne voulons pas de votre paix!"

Quatre individus arrêtés pour acte malicieux.

James Hill et Walter Zirkenback, inculpés d'avoir par malice sectionné des fils électriques et causé d'autres dégradations dans la bâtisse en voie de construction au No. 121, Nord St. Patrick, appartenant à Mme René Sarazin, se sont constitués prisonniers. Les dégâts se montent à 500 dollars. Ralph H. Stephens, 2035, avenue Lafayette, et Richard Wagner, 1884, avenue Gentilly, leurs complices, ont été également arrêtés.

Nègre insolent est condamné.

Le nègre James Payne, 2116, rue Thalia, qui avait insulté Mlle Margaret McAuliffe, 1092, rue Annonciation, a comparu hier devant la cour, et a été condamné par le recorder John J. Fogarty, à l'amende de 75 dollars, ou 90 jours de prison.

Le feu. — Pertes \$1400.

La bâtisse à la traversée de la voie de l'Illinois Central et avenue Carrollton, habitée par Edw. Reynolds, a été consumée par un incendie, causant des pertes de \$1,400.

LETRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page. L'envoi en captivité des Belges et des Français du nord. Non, alors de quoi se mêle-t-il? Dans une forme familière et un peu simpliste, telle est l'opinion de divers cotés. Il est certain que l'homme qui n'a pas osé dire clairement: "Celui qui a déclenché la guerre et les traités au bas desquels toutes les nations ont mis leur signature, celui-là a commis un crime international dont il doit tout d'abord se repentir." Celui-là est condamné au silence et quand il ne craint pas de dire que seul il peut parler de paix, on se demande s'il a conscience du rôle que devra remplir demain le médiateur qui lui révo d'être.

Il y a une doctrine de Monroe, soutenant que les affaires américaines ne regardent que les américains; est-ce qu'on ne pourrait pas l'appliquer en Europe et se rappeler que ceux-là seuls qui ont exposé leur existence et versé leur sang savent où et comment ils entendent arrêter leurs sacrifices et leur effort. Dans les sphères officielles on tient un autre langage dicté par les nécessités diplomatiques, mais dans le grand public ou exprime sans détour les sentiments de bon sens que je résume en quelques mots.

de la fin de 1916. Si la crise des transports coloniaux ne cause pas en 1917, le sérieux préjudices au commerce de la colonie, il est permis d'espérer que cet équilibre financier se maintiendra jusqu'à la fin de la guerre.

Rome. — On a appris ici le mécontentement du roi Louis de Bavière à propos des sentiments de paix qu'il a fait exprimer à Benoît XV. Ces sentiments furent exprimés le jour où le cardinal Fruhwirth vint prendre congé du roi Louis en quittant la nonciature de Munich pour se rendre à Rome s'installer définitivement. Le roi Louis qui en public ne cesse de prononcer ces paroles belliqueuses, pria le cardinal Fruhwirth de se faire auprès du pape l'interprète de ses intentions pacifiques. On sait que le cardinal s'est acquitté de sa mission auprès du Pape et que celui-ci n'a pas répondu. Don le mécontentement du roi de Bavière.

INFORMATIONS DE BELGIQUE.

Suite de la 1ère page. ment, de ces produits chimiques, de ces compositions étranges qui, au feu des fourneaux, se transforment en vagues crêpes normandes, en puddings aux tons blafards, et cent autres extrêmes farineux, factés et battus d'œufs dans lesquels il n'entre ni farine, ni lait, ni œuf!

D'après le "Belgische Dagblad" (numéro du 20 janvier 1917, le coût de la vie à Bruxelles augmente de plus en plus. Une bougie vaut 1 fr. 50; 1 kilo de graisse, 25 francs; une paire de bas de femme, 12 fr. 50; une paire de bas d'enfants 4 fr. 50; un peloton de fil, 2 francs; des bottines de femme, 50 francs; — et encore n'obtient-on pas tout cela comme l'on veut. Ça n'empêche pas que les Allemands ayant affiché la réponse des Alliés aux offres de paix allemandes, leur avis fut orné de suite, sous le nom de von Bissing, d'un caractère: "Nous ne voulons pas de votre paix!"

Pour la première fois peut être, des comédies flamandes et wallonnes seront jouées à Londres. C'est sur la scène de "Oxford Theatre" que les sections artistiques, fondées au sein du personnel belge des usines de guerre de Richmond et de Twickenham, viendront interpréter des œuvres écrites dans les idiomes nationaux. Une grande fête réunira la colonie belge à cette occasion.

Quatre individus arrêtés pour acte malicieux.

James Hill et Walter Zirkenback, inculpés d'avoir par malice sectionné des fils électriques et causé d'autres dégradations dans la bâtisse en voie de construction au No. 121, Nord St. Patrick, appartenant à Mme René Sarazin, se sont constitués prisonniers. Les dégâts se montent à 500 dollars. Ralph H. Stephens, 2035, avenue Lafayette, et Richard Wagner, 1884, avenue Gentilly, leurs complices, ont été également arrêtés.

Nègre insolent est condamné.

Le nègre James Payne, 2116, rue Thalia, qui avait insulté Mlle Margaret McAuliffe, 1092, rue Annonciation, a comparu hier devant la cour, et a été condamné par le recorder John J. Fogarty, à l'amende de 75 dollars, ou 90 jours de prison.

Le feu. — Pertes \$1400.

La bâtisse à la traversée de la voie de l'Illinois Central et avenue Carrollton, habitée par Edw. Reynolds, a été consumée par un incendie, causant des pertes de \$1,400.

LETRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page. L'envoi en captivité des Belges et des Français du nord. Non, alors de quoi se mêle-t-il? Dans une forme familière et un peu simpliste, telle est l'opinion de divers cotés. Il est certain que l'homme qui n'a pas osé dire clairement: "Celui qui a déclenché la guerre et les traités au bas desquels toutes les nations ont mis leur signature, celui-là a commis un crime international dont il doit tout d'abord se repentir." Celui-là est condamné au silence et quand il ne craint pas de dire que seul il peut parler de paix, on se demande s'il a conscience du rôle que devra remplir demain le médiateur qui lui révo d'être.